

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations  
**N° 202212,**  
Commune de Jussecourt-Minecourt

Envoyé en préfecture le 19/12/2022  
à 10h 09  
Affaire n° 20221209-DE-92 C

02-oe

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	06	08

Date de convocation  
01 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **09 décembre 2022** à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le **10 novembre 2022**, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

**Présents :** Vivianne WIRBEL, Oiristophe MUNIER Jacky DIMNEF, Clément ROLLOT, Cédric WAUGUNDA, Claudine MACHAL.

**Absents avec procurations :**  
Jean Paul DENIS à Cédric WAUGUNDA  
Maria PAIVA à Jacky DIMNEF

**Absent sans procuration :**  
Damien SIMONNEF

Secrétaire de séance : pas de secrétaire de séance

### **Délibération n° 20221209-DE-92 C à huis clos conformément au RGPD**

#### **Objet : mise en place d'une action sociale pour l'agent**

Mme le Maire Indique que la mise en place d'une action sociale pour les agents de la fonction publique est obligatoire conformément à l'article 9 de la loi du 13 juillet 1983.

Elle propose d'adhérer à Plurélya qui dispose de plusieurs offres :

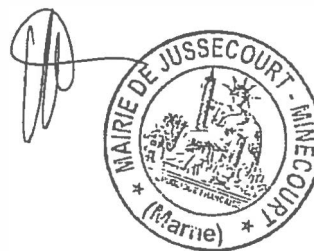
- Formules par agent à 99, 149, 199, 249 ou 299 euros / an

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré**, décide à **l'unanimité** de

- Adhérer à Plurélya en souscrivant à la formule à 99 euros /an
- Autoriser Mme le Maire à signer les actes correspondants

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 15 décembre 2022.

Le maire,  
Vivianne WIRBEL



Signé par : Vivianne WIRBEL  
Date : 15/12/2022  
Qualité : maire